

## **LES MODALITÉS D'ADMISSION ET DE FONCTIONNEMENT DES CLASSES DU CYCLE 1 PRÉCOCE**

---

### **LES CRITÈRES D'ADMISSION À REMPLIR**

avoir atteint l'âge de trois ans révolus **avant** le 1<sup>er</sup> septembre 2022

l'admission est facultative et gratuite

### **LA RENTRÉE SCOLAIRE**

le jeudi, 15 septembre 2022 à 8.05 heures

### **L'HORAIRE DE CLASSE**

- le matin de 8.05 heures à 12.00 heures
  - l'après-midi de 14.00 heures à 15.45 heures
- pas de cours les mardis et jeudis après-midi ni les samedis

### **LE BÂTIMENT SCOLAIRE**

l'école « Butzenhaus », campus « Atert », 21 rue Atert, L - 8051 Bertrange, téléphone 26 312 705, fax 26 312 756

### **LES SERVICES PROPOSÉS GRATUITEMENT EN DEHORS DE L'HORAIRE DE CLASSE**

#### **l'accueil, le matin, avant le début des cours**

bâtiment « Butzenhaus »  
à partir de 7.30 heures

#### **l'accueil, l'après-midi, avant le début des cours**

bâtiment « Butzenhaus »  
à partir de 13.30 heures

#### **la garde, le matin, à la fin des cours**

bâtiment « Butzenhaus »  
jusqu'à 12.20 heures

#### **la garde, l'après-midi, à la fin des cours**

bâtiment « Butzenhaus »  
jusqu'à 16.05 heures

### **LE RAMASSAGE SCOLAIRE**

sur inscription préalable  
les parents recevront le formulaire respectif en temps utile

### **LE RESTAURANT SCOLAIRE ET LE SERVICE D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL**

sur inscription préalable  
les parents recevront le formulaire respectif en temps utile

### **UNE REMARQUE IMPORTANTE**

Les cours du cycle 1 précoce sont facultatifs. L'enfant n'est donc pas obligé(e) de suivre les cours pendant toute la semaine. Il importe cependant d'adopter un certain rythme, de préférence régulier et veiller à ce que l'enfant soit propre au moment de sa scolarisation.